

Infrastructure (terrain de camping temporaire)

Votre manifestation connaît un rayonnement qui va au-delà des frontières de la région où elle est organisée et les solutions d'hébergement existantes ne sont pas suffisantes pour accueillir tous les hôtes : il est conseillé dans ce cas d'installer un terrain de camping temporaire. Pour préserver l'environnement, veuillez prendre en compte les recommandations suivantes :

- Cette aide de travail est une liste de contrôle pour les organisateurs de manifestations. Les cases indiquent les mesures qui doivent être appliquées en priorité.

1. Limitation du littering

- Dans la zone de camping, mettez à disposition suffisamment de poubelles (environ tous les 25 m). Collectez les déchets séparément par catégorie : incinérables, PET (dans le cas où les bouteilles ne sont pas consignées) et éventuellement déchets organiques et boîtes en aluminium.**

Pour que les déchets ne soient pas jetés par terre, il est important qu'il y ait toujours une poubelle à proximité. Disposez-les le long des chemins. Vous trouverez toutes les informations concernant le recyclage du PET sur :

www.petrecycling.ch/events

- Engagez du personnel qui se charge de vider régulièrement les poubelles.** Des poubelles pleines à déborder incitent à jeter les déchets par terre. Il est donc important qu'il y ait toujours suffisamment de place dans les poubelles. Désignez des personnes qui se chargent de vider les poubelles et de changer les sacs. Ces personnes doivent également être informées de l'emplacement où sont stockés les déchets avant d'être traités.

Veillez à ce que les poubelles soient bien visibles.

Utilisez, par exemple, des drapeaux pour rendre les gens attentifs aux lieux de collecte des déchets afin qu'il leur soit possible de trouver le conteneur le plus proche même en cas de forte affluence.

A l'aide de panneaux d'information, rendez les participants et les visiteurs attentifs à votre concept de déchets. Avec des panneaux d'information, renseignez les participants et les visiteurs sur le bon conteneur à utiliser selon le type de détrit, ou, le cas échéant, sur les endroits où ils peuvent rendre tel ou tel déchet.

2. Circulation

- Pour le camping, choisissez un terrain qui soit proche du site de la manifestation.**
Carte en ligne : <http://map.search.ch/?poi=bergbahn,parkhaus,haltestelle,zug>

Organisez un service de navettes pour rallier les sites de la manifestation.

Si le site de la manifestation n'est pas atteignable à pied (500 m) ou en transports publics depuis le terrain de camping, organisez un système de transport qui les rallie. Le service de navettes doit être compris dans le prix de l'entrée / les frais d'inscription. Transports publics régionaux ([Liste d'adresses des transports publics](#))

- Si un parking spécial est mis à disposition dans la zone de camping, référez-vous à l'[aide de travail A3](#).**

3. Infrastructure sanitaire

- Exploitez si possible l'infrastructure existante.**

- Mettez suffisamment de toilettes à disposition.**

Le nombre minimal conseillé est de deux WC par sexe. Pour une manifestation sans fortes heures d'affluence (par ex. départ en ligne), il faut compter un WC pour 150 personnes. Pour une manifestation avec de fortes heures d'affluence, ce nombre doit être triplé.

- Veillez à ce que les eaux usées des installations sanitaires soient évacuées par les canalisations ou amenées avec des camions-citernes, comme le prescrit la loi, vers une station d'épuration.**

- Commandez l'infrastructure mobile de façon à ce que le moins de distance de transport possible soit nécessaire pour l'acheminer vers la manifestation.**

Ne prévoyez une arrivée d'eau chaude que dans les endroits où elle est vraiment nécessaire.

Installez des lampes à faible consommation énergétique et des économiseurs d'eau.

Signalez les emplacements des installations sanitaires à l'aide de panneaux indicateurs en nombre suffisant.

4. Nettoyage et entretien

- Veillez à ce que les installations sanitaires restent toujours propres et qu'il y ait suffisamment de papier hygiénique à disposition. Procédez au besoin à des nettoyages intermédiaires**

Employez des détergents écologiques.

Utilisez du papier hygiénique recyclé.

5. Protection des sols

- Placez si possible l'infrastructure mobile sur un sol étanche.**



Protégez le sol.

Vous trouverez les informations nécessaires pour vous aider à organiser la manifestation en protégeant les sols et les eaux dans l'aide-mémoire « [Manifestations en plein air](#) » et les inserts.

Guidez les participants et les visiteurs le long des chemins au moyen de panneaux indicateurs.

Veillez à remettre le terrain dans son état initial après la manifestation et prévoyez les finances nécessaires pour le faire.